



La santé des sans-papiers jugée «préoccupante»

Une étude de l'UNIGE permet de saisir les conditions de vie des clandestins et les effets de la régularisation

Luca Di Stefano

@LucaDiStefano10

C'est une population souterraine dont on commence à saisir la réalité. Dans le sillage de Papyrus, l'opération de régularisation des sans-papiers, une équipe d'universitaires mène une enquête approfondie sur les clandestins de Genève. Au terme de sa première année, cette recherche permet déjà de livrer des données importantes, notamment sur l'état de santé des personnes sans titre de séjour. Le constat est unanime: il se dégrade lorsque les perspectives de régularisation sont lointaines. Ainsi, 38% des sans-papiers renoncent à se soigner. Ce pourcentage chute à 22% chez ceux qui sont éligibles à une régularisation (alors que le phénomène touche 14% de la population résidente).



Le 28 février 2017, jour de la présentation du projet Papyrus, des dizaines de sans-papiers en quête d'informations n'ont pas pu pénétrer dans la salle du Palladium, pleine à craquer.

Des femmes en majorité

Au sein de cette population dont la grande majorité ne dispose pas d'assurance, les maladies chroniques sont davantage présentes. «La distinction entre les clandestins et le reste de la population est due principalement à l'état de santé mentale», éclaire le Dr Yves Jackson, médecin au Service de médecine de premier recours des HUG et coresponsable de l'étude, nommée «Parchemins». «Des signes de dépression ont été dépistés chez 60% des sans-papiers, poursuit-il. La différence est extrêmement marquée avec la population résidente, mais également entre ceux en voie de régularisation

et ceux qui ne sont pas éligibles à un permis de séjour.»

La fragilité administrative et matérielle porte un coup au moral. «Le mauvais état de santé psychique dû à l'exposition à différentes sources de stress est préoccupant, souligne le médecin. La dépression et l'anxiété passent souvent au second plan, mais elles ont un impact très clair sur la qualité de vie.»

Pour cette étude, les chercheurs se basent sur les réponses de près de 450 sans-papiers (selon les estimations, ils sont entre 10 000 et 15 000 à Genève). Ils confirment que le marché de l'emploi domestique régule les flux de population clandestine. Ainsi, les



travailleurs de l'ombre sont majoritairement des femmes qui répondent à une demande particulière, celle de l'économie domestique. Dans une large mesure, ces employés «au noir» exercent des tâches qui ne correspondent pas à leurs qualifications.

Les chercheurs sont parvenus à déterminer que le revenu moyen de ces personnes se situe entre 1600 et 2800 francs par mois. Ce salaire est plus élevé chez les sans-papiers régularisés ou en voie de l'être que chez ceux qui demeurent dans l'absolue clandestinité.

Alors que l'absence de papiers en règle empêche de signer un bail, le problème majeur à Genève consiste à se loger. «Dans ce domaine, les difficultés des sans-papiers sont le reflet de ce que vit la population générale, note le Dr Jackson. Mais elles sont exacerbées.»

Aubaine pour les chercheurs

La précarité marque profondément le parcours de ces populations en marge. Pour la mesurer, les chercheurs ont posé à chacun une question simple: seriez-vous en mesure de payer une facture imprévue de 1500 francs (une question fréquente dans les enquêtes statistiques en Suisse, mais le montant usuel est de 2500 francs)? Seuls 20% des sans-papiers répondent par l'affirmative. Mais la part augmente considérablement chez ceux qui ont pu être régularisés.

La méthodologie retenue pour cette étude permet précisément de comparer les situations de ceux qui peuvent espérer obtenir un permis de séjour avec les sans-papiers qui ne remplissent pas les critères, notamment parce qu'ils vivent à Genève depuis moins longtemps. Objectif: valider l'hypothèse selon laquelle la régularisation, ou sa perspective, améliore les conditions de vie.

Enfin, les observations sur ces deux groupes (respectivement 300 et 150 clandestins) ont été mises en relation avec des statistiques décrivant les mêmes phénomènes dans la population résidente.

Pour les milieux académiques, le contexte genevois est une aubaine. «La situation, unique en Suisse, voire en Europe, que vit notre canton est une opportunité pour les chercheurs issus de plusieurs disciplines, observe le Dr Jackson. Une très large base de données a été créée. Et les analyses vont se poursuivre ces prochaines années afin de suivre les parcours de vie.»